

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 7 décembre 2021

**portant nomination d'un membre de la mission de contrôle du Commissariat à l'énergie
atomique et aux énergies alternatives du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2136553A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 332-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2016-311 du 17 mars 2016 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Damien d'OZOUVILLE, contrôleur général des armées, est nommé membre de la mission de contrôle du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives du Contrôle général économique et financier à compter du 1^{er} janvier 2022, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre DUDOGNON, contrôleur général des armées, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait, le 7 décembre 2021

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,

H. CROCQUEVIEILLE